

**Coopération Sénégal Union Européenne**  
**Préparation 9<sup>ème</sup> FED**  
**Phase d'identification et d'instruction des projets et programmes**

**Compte rendu troisième réunion du groupe technique Acteurs Non Etatiques**

**Dakar, DCE le 6 mai 2003**

Le 6 mai 2003, s'est déroulée à la Délégation de la Commission Européenne, de 11 h à 13 h la deuxième réunion du groupe 7 acteurs non étatiques dans le cadre de la deuxième phase de la préparation du 9<sup>ème</sup> FED portant sur l'identification et l'instruction des projets et programmes.

Une vingtaine de représentants des acteurs non étatiques ont participé à cette réunion en présence des représentants de la DCE à Dakar (**Voir en annexe la feuille de présence**)

L'ordre du jour de la réunion portait sur les points suivants :

1. Adoption PV réunion du 16 Avril
2. Contributions complémentaires sur les difficultés et contraintes des acteurs non étatiques
3. Identification des axes d'intervention

**I/ Adoption PV réunion du 16 Avril**

Le PV a été adopté avec les propositions complémentaires sur la synthèse des contraintes :

- intégrer certains éléments de la formulation proposés par NDAO (FONGS)
- ajouter un troisième tiret relatif à la faiblesse des capacités institutionnelles

**II/ Contributions complémentaires sur les contraintes des acteurs non étatiques**

Cinq présentations complémentaires ont été faites :

**2.1 Sur le secteur des organisations de femmes (Par Mme Awa Camara :AFAO)**

Elle a fait un diagnostic assez détaillé du secteur des organisations des femmes et des contraintes aux quelles elles sont confrontées.

Elle a précisé en introduction que les femmes constituent 52% de la population et occupent 81 % des travaux agricoles mais elles sont les plus grandes victimes de la pauvreté.

Les contraintes qu'elle a identifiées peuvent se résumer comme suit :

- Non reconnaissance du statut de ces organisations de femmes
- Insuffisances des moyens humains et financiers
- Insuffisance de coordination des activités
- Accès difficile au crédit
- Absence de cadre de concertation
- Insuffisance des rencontres avec les ministères de tutelle
- Faiblesse de la collaboration avec les ONG
- Manque de suivi et d'évaluation des activités de promotion des femmes
- Absence de données désagrégées par sexe dans les programmes de développement

Elle a ensuite proposé des axes d'intervention qui s'articulent autour de 3 acteurs :

- Les femmes : Améliorer le dispositif d'organisation et de lobbying
- L'Etat : Inclure dans les politiques de développement de manière plus structurée le rôle des femmes
- Les bailleurs : Allègement des conditions d'accès au financement

(contribution écrite à mettre à la disposition du groupe)

## **2.2 Le secteur des organisations paysannes (Par Babacar NDAO : FONGS)**

Il a fait l'historique de l'évolution des organisations paysannes et de leurs principales contraintes qui tournent autour de :

- l'insuffisance des moyens humains et matériels,
- la faiblesse des capacités techniques et organisationnelles

Il a insisté sur la nécessité d'une société civile rurale qui doit prendre en charge ses propres revendications et moyens d'intervention.

(voir en annexe la contribution écrite)

## **2.3 Le secteur des handicapés**

Le représentant de l'Association Nationale des Handicapés Moteurs du Sénégal (ANHMS) a mis l'accent entre autres sur les contraintes suivantes :

- La marginalisation des handicapés dans le processus de prise de décisions et d'élaboration des programmes
- La multiplicité des associations d'handicapés
- La non prise en compte des besoins spécifiques des handicapés dans les politiques de développement
- L'absence de mécanismes légaux permettant de prendre en compte les spécificités des handicapés
- La non facilitation de leur accès à l'éducation

Il a plaidé pour une meilleure implication des handicapés mais surtout, la prise en compte de leur spécificités dans tous les domaines pour un traitement égal entre citoyens.

(contribution écrite à mettre à la disposition du groupe)

#### **2.4 – Complément à la présentation des ONG : Le collectif des organisations de la société civile pour la lutte contre la pauvreté (Fassory DIAWARA /COLUPAS)**

Il a indiqué que ce collectif est un regroupement d’OSC créé pour le suivi de la mie en œuvre du DSRP

Les principales contraintes sont :

- La communication
- Difficultés d’accès à l’information
- Faible capacités de réseautage, de lobbying et de plaidoyer
- Faiblesse de l’appui institutionnel

Il a insisté sur le fait que ces collectifs constituent des supports pour une forte mobilisation de la société civile.

#### **2.5 Le secteur des médias (Par Mamadou DIEYE/SYNPICS)**

Les difficultés identifiées sont relatives à :

- Faible place de la société civile dans les médias
- L’inaccessibilité des intrants pour les médias
- Absence de mesures d’accompagnement pour alléger les charges de la presse
- L’insuffisance de la formation des journalistes
- Vide juridique dans le cadre de la télévision : persistance du monopole par le public

Les discussions ont permis de mettre en exergue la nécessité d’une complémentarité entre organisation de la société civile et la presse pour plus d’efficacité et une meilleure communication.

### **III/ LES AXES D’INTERVENTION**

Les idées d’axes d’intervention en terme de renforcement des capacités ont été proposées pour les aspects suivants :

#### **3.1 Aspects liés à la bonne gouvernance**

- La citoyenneté ,
- La décentralisation
- Les droits de l’homme
- Le renforcement de capacités de gouvernance d’entreprise
- Le développement organisationnel
- La mobilisation sociale

- Transparence et lutte contre la corruption

### **3.2 Aspects liés aux capacités d'exécution d'activités socio-économiques**

- Activités de développement à la base menées par les organisations les plus diverses
- Les activités non négociantes pour les syndicats
- Activités des organisations paysannes

**La prochaine réunion est fixée au Vendredi 16 mai à partir de 10 heures**

**Annexes :**

## Feuille de présence

Prénom et Nom	Structure	Tel/Fax	Email
Mamadou FAYE	CNTS	8310001/5586979 8321072	cereeq@sentoo.sn
Alwaly CAMARA	UDTS	854 10 30 633 53 71	<a href="mailto:udts@sentoo.sn">udts@sentoo.sn</a>
Ousmane tiendela FALL	ANHMS	8258334	handimoteursen@yahoo.fr
Mamadou DIEYE	SYNPICS	633 30 51	mdieye@hotmail.com
Awa SARR	Oxfam GB	8652574	asndiaye@oxfam.org
Fassory DIAWARA	COLUPAS	6473103	<a href="mailto:Colupas2003@hotmail.com">Colupas2003@hotmail.com</a>
Babacar NDAO	FONGS	95167 28 9512059	fongs@sentoo.sn
Papa NDIAYE	UNSAS	8259890 8250090 6598048	p-n-diaye@hotmail.com
Kader DIOP	CRED	8279560	<a href="mailto:kaderdiop@yahoo.fr">kaderdiop@yahoo.fr</a>
Awa CAMARA	AFAO/Sénégal	8891326 8235649 6399460	<a href="mailto:Adifata@hotmail.com">Adifata@hotmail.com</a>
Mactar DABO	AECS	6360360	<a href="mailto:papedabo@hotmail.com">papedabo@hotmail.com</a>
Maimouna DIENG	FAWE	8224177 6473140 8276254	midienng@hotmail.com fawe-senegal@yahoo.fr
Aly G NDIAYE	CNCR/Fénagie/ pêche	832 11 00 832 11 01	<a href="mailto:Fénagiepeche@sentoo.sn">Fénagiepeche@sentoo.sn</a>
Baba NGOM	CNCR	8265665 5574521	<a href="mailto:cncr@cncr.org">cncr@cncr.org</a> <a href="mailto:babangom@hotmail.com">babangom@hotmail.com</a>
Jozias BLOK	DCE/UE	8891100	<a href="mailto:Jozias.blok@cec.eu.int">Jozias.blok@cec.eu.int</a>
Ibrahima DEME	RADI/UE/MEF	6427608	<a href="mailto:ibsdeme@yahoo.com">ibsdeme@yahoo.com</a>
Thimothée Amoussou	Expert UE/MEF	8891100	Delegation-senegal- timo@cec.eu.int